

URSSAF PARIS REGION PARISIENNE
93518 MONTREUIL CEDEX

2112C 940

A MONTREUIL, le 13 Mars 2009

www.urssaf.fr

POUR NOUS CONTACTER

Tél.: 08.20.01.10.10

072047000000340101

072047/001/034



MME REVELLAT EVELYNE
SARL KHEPRI FINANCE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

RÉFÉRENCES

NNI	261023818511549
N° Siret	40341595300021
N° Ti	940 130951227001003 4

Page

1 / 1

PRÉLÈVEMENTS MENSUELS 2009

Madame,

Vous avez choisi de payer vos cotisations sociales personnelles par prélèvement mensuel.

Les montants indiqués ci-dessous correspondent à vos cotisations provisionnelles 2009 allocations familiales, CSG/CRDS et, le cas échéant, à la contribution à la formation professionnelle.

Ces cotisations seront prélevées sur le compte suivant :

CODE ETABLISSEMENT BANCAIRE :	30002
CODE GUICHET :	07650
NUMÉRO DE COMPTE BANCAIRE :	0000070641F

Par ailleurs, en octobre 2009, il sera procédé à la régularisation de vos cotisations provisionnelles 2008, sur la base de vos revenus définitifs 2008. Vous recevrez, le cas échéant, un appel de cotisations complémentaires pour les mois de novembre et décembre 2009.

Mes collaborateurs se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Respectueusement.

Le Directeur

CALENDRIER DE VOS PRÉLÈVEMENTS 2009

Dates	Montants	Dates	Montants
05 février 2009	50*	06 juillet 2009	0
06 avril 2009	0	05 août 2009	0
05 mai 2009	0	07 septembre 2009	0
05 juin 2009	0	05 octobre 2009	0
TOTAL			50 €

* dont Contribution à la formation professionnelle 2008 : 50



Actual Expertise & Conseil

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Paris-Ile-de-France

KHEPRI DEVELOPPEMENT

SARL

Mme E REVELLAT

129 Boulevard Pasteur

94360 BRY SUR MARNE

FACTURE N° 090378 DU 31/03/2009

N° Client : 046

HONORAIRES

Mise à jour comptabilité au 31/12/08

Travaux divers,

Acompte préparation comptes annuels

Déclaration fiscales

330.00

Regle le 10/4/09
Chèque N° 9624946 / LCL
cpte N° 70641F

Montant hors taxes 330.00

TVA à 19.60 % 64.68

Montant TTC 394.68 €

La TVA est payée sur les encaissements et ne peut être récupérée qu'après paiement de la facture, celui-ci devant intervenir au plus tard le 15/04/2009 sans escompte. En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités de 1% par mois de retard.

Nous vous remercions de votre prompt règlement et vous prions de croire en nos dévouées salutations.

Vos références :
Utilisateur du téléphone
VELYNE REVELLAT
Numéro de téléphone
06 60 47 71 64



00081W106E003

00209000037 00002 00002 N

Détail de votre facture du 6 mars 2009

Forfait 2h Neo Pro 8-18H Lu-Ve

Date	Heure	Numéro Appelé	Durée Réelle hh:mm:ss	Facturée hh:mm:ss	Réseau du destinataire	Coût € TTC*
06/02	18:00:11	003368754	00:59:50	00:59:50	Autre	inclus
06/02	19:00:00	003368754	00:09:37	00:09:37	Autre	inclus
06/02	19:12:47	003362631	00:00:04	00:00:04	Autre	inclus
06/02	20:50:20	003360770	00:00:02	00:00:02	Autre	inclus
06/02	21:33:14	060770	00:00:11	00:00:11	Autre	inclus
07/02	19:02:23	066070	00:00:50	00:00:50	Bytel	inclus
08/02	16:59:19	066070	00:00:09	00:00:09	Bytel	inclus
08/02	16:59:45	066070	00:00:19	00:00:19	Bytel	inclus
08/02	17:01:57	066070	00:00:02	00:00:02	Bytel	inclus
09/02	18:13:24	060770	00:00:09	00:00:09	Autre	inclus
09/02	20:05:49	060798	00:00:58	00:00:58	Autre	inclus
11/02	18:40:11	065016	00:01:53	00:01:53	Bytel	inclus
11/02	18:56:02	060770	00:00:06	00:00:06	Autre	inclus
11/02	19:25:14	065016	00:00:08	00:00:08	Bytel	inclus
11/02	20:05:14	068754	00:00:54	00:00:54	Autre	inclus
12/02	18:21:44	066428	00:00:45	00:00:45	Bytel	inclus
12/02	18:31:54	003366428	00:00:46	00:00:46	Bytel	inclus
12/02	18:33:14	060770	00:01:10	00:01:10	Autre	inclus
12/02	18:38:20	061402	00:00:28	00:00:28	Autre	inclus
12/02	18:39:27	060770	00:00:11	00:00:11	Autre	inclus
12/02	18:40:11	060770	00:00:08	00:00:08	Autre	inclus
12/02	18:41:58	060770	00:00:10	00:00:10	Autre	inclus
12/02	18:42:46	060770	00:01:00	00:01:00	Autre	inclus
12/02	18:56:41	014770	00:01:49	00:01:49	Autre	inclus
12/02	20:12:58	060770	00:00:48	00:00:48	Autre	inclus
13/02	18:23:55	003365016	00:00:33	00:00:33	Bytel	inclus
13/02	19:28:49	060770	00:00:24	00:00:24	Autre	inclus
13/02	19:49:35	062631	00:10:25	00:10:25	Autre	inclus
13/02	20:00:00	062631	00:39:17	00:39:17	Autre	inclus
14/02	10:10:57	067791	00:03:42	00:03:42	Autre	inclus
14/02	10:15:25	065016	00:00:32	00:00:32	Bytel	inclus
14/02	10:20:37	068256	00:07:04	00:07:04	Autre	inclus
14/02	13:16:03	003365016	00:00:25	00:00:25	Bytel	inclus
14/02	13:16:56	060770	00:02:53	00:02:53	Autre	inclus
14/02	13:27:48	065016	00:00:07	00:00:07	Bytel	inclus
15/02	11:55:28	047607	00:00:26	00:00:26	Autre	inclus
15/02	17:19:00	060770	00:00:32	00:00:32	Autre	inclus
15/02	17:20:51	068668	00:00:24	00:00:24	Autre	inclus
15/02	17:26:08	060770	00:00:11	00:00:11	Autre	inclus
15/02	17:27:10	065016	00:00:03	00:00:03	Bytel	inclus
15/02	19:10:04	060770	00:00:26	00:00:26	Autre	inclus
15/02	20:37:22	061798	00:00:09	00:00:09	Autre	inclus

Total Forfait 2h Neo Pro
-18H Lu-Ve:

0,00

Communications Lun-Ven 8h-18h

Date	Heure	Numéro Appelé	Durée Réelle hh:mm:ss	Facturée hh:mm:ss	Réseau du destinataire	Coût € TTC*
06/02	09:08:56	061045	00:02:46	00:02:46	Autre	0,00
06/02	09:16:11	068645	00:00:22	00:00:22	Autre	0,00
06/02	11:16:09	003360798	00:08:28	00:08:28	Autre	0,00
06/02	11:28:13	003360798	00:04:24	00:04:24	Autre	0,00
06/02	12:22:37	063079	00:01:02	00:01:02	Autre	0,00
06/02	12:23:59	061045	00:00:21	00:00:21	Autre	0,00
06/02	12:29:24	003360770	00:03:24	00:03:24	Autre	0,00
06/02	12:35:57	068754	00:00:37	00:00:37	Autre	0,00
06/02	12:39:07	003360798	00:01:29	00:01:29	Autre	0,00
06/02	12:51:13	063079	00:03:04	00:03:04	Autre	0,00
06/02	15:13:32	068772	00:01:03	00:01:03	Autre	0,00
06/02	15:16:30	003368754	00:13:05	00:13:05	Autre	0,00
06/02	15:30:01	060770	00:01:20	00:01:20	Autre	0,00
06/02	15:43:17	061292	00:00:41	00:00:41	Autre	0,00
06/02	16:54:16	060770	00:04:07	00:04:07	Autre	0,00
06/02	16:59:32	061045	00:00:42	00:00:42	Autre	0,00
06/02	17:20:18	060846	00:03:41	00:03:41	Autre	0,00
06/02	17:27:14	014207	00:01:10	00:01:10	Autre	0,00
06/02	17:31:14	065016	00:00:26	00:00:26	Bytel	0,00
06/02	17:58:53	062631	00:00:34	00:00:34	Autre	0,00
9/02	10:19:35	062631	00:29:03	00:29:03	Autre	0,00
9/02	10:50:38	062631	00:02:07	00:02:07	Autre	0,00
9/02	10:55:32	068072	00:01:04	00:01:04	Autre	0,00

Communications Lun-Ven 8h-18h

Date	Heure	Numéro Appelé	Durée Réelle hh:mm:ss	Facturée hh:mm:ss	Réseau du destinataire	Coût € TTC*
09/02	10:58:40	062631	00:05:28	00:05:28	Autre	0,00
09/02	11:07:17	003368754	00:01:20	00:01:20	Autre	0,00
09/02	15:17:50	068772	00:08:30	00:08:30	Autre	0,00
09/02	15:28:06	060863	00:00:43	00:00:43	Autre	0,00
09/02	15:32:12	067341	00:00:48	00:00:48	Autre	0,00
09/02	16:51:17	060770	00:00:21	00:00:21	Autre	0,00
09/02	17:03:17	014514	00:01:26	00:01:26	Autre	0,00
09/02	17:08:03	066070	00:00:40	00:00:40	Bytel	0,00
09/02	17:13:25	060770	00:00:14	00:00:14	Autre	0,00
10/02	08:12:54	067341	00:01:26	00:01:26	Autre	0,00
10/02	09:03:01	003367341	00:00:08	00:00:08	Autre	0,00
10/02	09:03:16	003367341	00:00:03	00:00:03	Autre	0,00
10/02	09:03:54	060798	00:08:27	00:08:27	Autre	0,00
10/02	10:03:51	003368754	00:14:49	00:14:49	Autre	0,00
10/02	10:19:07	061402	00:00:22	00:00:22	Autre	0,00
10/02	12:30:45	061140	00:10:44	00:10:44	Autre	0,00
10/02	13:07:25	065016	00:00:31	00:00:31	Bytel	0,00
10/02	14:40:59	060770	00:01:12	00:01:12	Autre	0,00
10/02	15:04:49	066117	00:01:06	00:01:06	Bytel	0,00
10/02	15:07:20	066117	00:00:01	00:00:01	Bytel	0,00
10/02	16:53:03	062631	00:01:13	00:01:13	Autre	0,00
10/02	16:57:16	015679	00:07:16	00:07:16	Autre	0,00
11/02	09:03:44	060798	00:00:57	00:00:57	Autre	0,00
11/02	09:25:29	068481	00:14:24	00:14:24	Autre	0,00
11/02	09:40:14	061292	00:00:53	00:00:53	Autre	0,00
11/02	09:41:41	061045	00:06:18	00:06:18	Autre	0,00
11/02	10:25:16	060747	00:06:12	00:06:12	Autre	0,00
11/02	10:43:31	061402	00:00:45	00:00:45	Autre	0,00
11/02	10:47:52	062647	00:06:46	00:06:46	Autre	0,00
11/02	12:57:15	060770	00:07:14	00:07:14	Autre	0,00
11/02	13:09:37	061093	00:00:54	00:00:54	Autre	0,00
11/02	13:12:25	060798	00:01:42	00:01:42	Autre	0,00
11/02	13:58:43	003361292	00:00:04	00:00:04	Autre	0,00
12/02	11:32:38	014920	00:00:56	00:00:56	Autre	0,00
12/02	11:48:47	014089	00:00:56	00:00:56	Autre	0,00
12/02	11:50:21	061454	00:00:22	00:00:22	Autre	0,00
12/02	14:13:56	067791	00:00:44	00:00:44	Autre	0,00
13/02	09:56:56	061402	00:06:36	00:06:36	Autre	0,00
13/02	10:14:57	068754	00:15:28	00:15:28	Autre	0,00
13/02	11:02:10	060770	00:00:16	00:00:16	Autre	0,00
13/02	11:20:07	003360770	00:00:20	00:00:20	Autre	0,00
13/02	13:14:20	061292	00:02:09	00:02:09	Autre	0,00
13/02	13:17:37	061292	00:00:50	00:00:50	Autre	0,00
13/02	13:21:48	061275	00:00:50	00:00:50	Autre	0,00
13/02	13:52:13	061292	00:00:13	00:00:13	Autre	0,00
13/02	16:51:44	061292	00:00:15	00:00:15	Autre	0,00
16/02	10:09:17	067761	00:00:20	00:00:20	Autre	0,00
16/02	10:10:34	066070	00:00:50	00:00:50	Bytel	0,00
16/02	12:23:18	065016	00:00:12	00:00:12	Bytel	0,00
16/02	12:39:29	060770	00:01:16	00:01:16	Autre	0,00
17/02	15:25:24	003368668	00:00:51	00:00:51	Autre	0,00
17/02	16:59:48	060770	00:00:08	00:00:08	Autre	0,00
18/02	09:19:39	067021	00:02:36	00:02:36	Autre	0,00
18/02	09:22:52	014770	00:03:02	00:03:02	Autre	0,00
18/02	09:32:07	068668	00:00:48	00:00:48	Autre	0,00
18/02	12:23:48	068854	00:03:17	00:03:17	Autre	0,00
18/02	16:17:16	060770	00:00:35	00:00:35	Autre	0,00
18/02	16:29:41	003360770	00:00:25	00:00:25	Autre	0,00
18/02	17:38:53	065016	00:00:24	00:00:24	Bytel	0,00
19/02	17:08:49	066070	00:00:41	00:00:41	Bytel	0,00
19/02	17:14:11	066070	00:00:03	00:00:03	Bytel	0,00
19/02	17:16:06	066070	00:00:24	00:00:24	Bytel	0,00
19/02	17:17:02	065016	00:00:14	00:00:14	Bytel	0,00
19/02	17:17:50	065016	00:00:31	00:00:31	Bytel	0,00
19/02	17:22:16	066070	00:00:03	00:00:03	Bytel	0,00
19/02	17:23:42	068668	00:01:32	00:01:32	Autre	0,00
20/02	11:15:33	066070	00:00:58	00:00:58	Bytel	0,00
20/02	12:01:32	060770	00:00:48	00:00:48	Autre	0,00
20/02	13:53:44	065016	00:00:21	00:00:21	Bytel	0,00
20/02	13:54:33	060770	00:01:11	00:01:11	Autre	0,00
20/02	14:55:23	065016	00:00:38	00:00:38	Bytel	0,00
20/02	16:11:04	065016	00:00:30	00:00:30	Bytel	0,00

appel : 1 ko = 1024 octets, 1 Mo = 1024 ko

Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total



**Vous souhaitez nous contacter
ou gérer votre compte :**

- @ **www.bouyguetelecom.fr** rubrique "Pro".
- Portail i-mode puis "Espace Client"
(surf décompté de votre option ou facturé au ko).
- Depuis votre mobile : **618 (appel gratuit)**.
- Depuis un téléphone fixe : **10 68** (prix d'un appel local).
- Par courrier : Bouygues Telecom
Service Clients - 38218 Vienne Cedex.



00072W106E003

00190000037 00001 00003 N

KHEPRI *Dev*
MADAME EVELYNE REVELLAT
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Bonjour, voici votre facture du 6 avril 2009 :

Votre facture :	Votre numéro de téléphone :	Votre numéro de compte client :
N°: 11007250340409	06 60 47 71 64	1.3097960

Vos abonnements, Forfaits et options

- Forfait 2h NeoPro2 8-20H Lu-Ve (du 06/04 au 05/05)
- Avantages Professionnels (du 06/04 au 05/05)
- Report de Minutes (du 06/04 au 05/05)
- Accès i-mode® (du 06/04 au 05/05)
- Option i-mode illimité (du 06/04 au 05/05)

%TVA	€ HT	€ TTC(*)
		112,42
19.60	94,00	112,42
19.60	0,00	0,00
		inclus
		inclus
		inclus
		0,72

Vos consommations téléphoniques (du 06/03 au 05/04)

Dans vos forfaits

Vous avez consommé (02:18:40) dans le cadre de votre Forfait 2h Neo Pro 8-18H Lu-Ve

Vous avez consommé (07:32:22) dans le cadre de vos Communications Lun-Ven 8h-18h

Au-delà, hors forfait

Vous avez consommé (00:42:43) de Messagerie vocale

Vous avez consommé (6 unités) de SMS métropolitains

19.60	0,60	gratuit
		0,72

Montant total de cette facture prélevé le 21/04/2009

TVA 19,60 % payée sur les débits.

Montant hors TVA soumis à une TVA à 19,60 %

113,14
18,54
94,60

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Votre facture d'un montant de **113,14 €** sera prélevée sur votre compte n° 30002007760000005508S80.

INFO PERSONNELLE : regardez bien la lettre jointe en dernière page de votre facture.

Vos bénéfices :

- **3524 points.** (dont 568 valables jusqu'au 19/05/2012)
- **Report de minutes : 00h00**
valables du 06/04/2009 au 05/05/2009

Vous souhaitez appeler vos clients, vous connecter à Internet depuis votre mobile ou votre PC ultra portable comme si vous étiez au bureau ? Grâce au réseau Bouygues Telecom, profitez pleinement de chacune de vos communications.

Accédez à l'Internet Mobile partout en France en haut débit avec le réseau 3G+/EDGE !

Pour plus d'informations, veuillez consulter le dépliant joint.

vos références :
Utilisateur du téléphone
EVELYNE REVELLAT
Numéro de téléphone
06 60 47 71 64



00072W106E003

00191000037 00002 00003 N

Détail de votre facture du 6 avril 2009

Forfait 2h Neo Pro 8-18H Lu-Ve

Date	Heure	Numéro Appelé	Durée Réelle hh:mm:ss	Facturée hh:mm:ss	Réseau du destinataire	Coût € TTC*
07/03	17:23:55	065016	00:00:47	00:00:47	Bytel	inclus
08/03	00:14:16	066070	00:00:23	00:00:23	Bytel	inclus
08/03	11:36:56	065016	00:00:48	00:00:48	Bytel	inclus
08/03	12:03:48	065016	00:00:07	00:00:07	Bytel	inclus
09/03	18:06:14	066117	00:12:44	00:12:44	Bytel	inclus
09/03	18:22:05	068053	00:00:50	00:00:50	Autre	inclus
10/03	19:23:42	060798	00:03:45	00:03:45	Autre	inclus
10/03	19:28:00	060798	00:13:15	00:13:15	Autre	inclus
11/03	19:00:03	003361931	00:00:41	00:00:41	Autre	inclus
11/03	19:47:56	066159	00:01:14	00:01:14	Bytel	inclus
12/03	18:27:51	014397	00:09:27	00:09:27	Autre	inclus
12/03	18:37:52	003365016	00:01:31	00:01:31	Bytel	inclus
12/03	18:39:53	060770	00:03:51	00:03:51	Autre	inclus
12/03	19:10:04	061321	00:00:13	00:00:13	Autre	inclus
12/03	19:10:59	067126	00:00:35	00:00:35	Autre	inclus
12/03	19:12:24	068754	00:00:58	00:00:58	Autre	inclus
14/03	14:15:50	060770	00:00:04	00:00:04	Autre	inclus
14/03	23:57:46	066070	00:00:38	00:00:38	Bytel	inclus
15/03	12:36:05	062572	00:00:15	00:00:15	Autre	inclus
16/03	20:39:47	061922	00:15:39	00:15:39	Autre	inclus
17/03	18:17:14	065016	00:02:03	00:02:03	Bytel	inclus
17/03	18:37:02	068882	00:00:43	00:00:43	Bytel	inclus
17/03	19:34:02	062647	00:07:12	00:07:12	Autre	inclus
18/03	18:07:35	065016	00:09:12	00:09:12	Bytel	inclus
18/03	18:48:24	068882	00:01:12	00:01:12	Bytel	inclus
18/03	19:06:28	061292	00:00:20	00:00:20	Autre	inclus
18/03	19:21:26	065016	00:00:53	00:00:53	Bytel	inclus
18/03	19:29:33	065016	00:00:12	00:00:12	Bytel	inclus
18/03	19:42:05	066070	00:01:26	00:01:26	Bytel	inclus
18/03	19:43:38	066070	00:00:07	00:00:07	Bytel	inclus
19/03	18:51:04	068645	00:00:31	00:00:31	Autre	inclus
19/03	18:52:18	003368645	00:00:01	00:00:01	Autre	inclus
19/03	18:53:19	060989	00:01:03	00:01:03	Autre	inclus
19/03	19:11:48	067913	00:00:36	00:00:36	Autre	inclus
21/03	11:37:50	060770	00:00:27	00:00:27	Autre	inclus
21/03	13:59:05	061848	00:01:18	00:01:18	Autre	inclus
21/03	19:43:13	065016	00:00:18	00:00:18	Bytel	inclus
22/03	11:24:33	061630	00:00:37	00:00:37	Autre	inclus
22/03	12:20:44	003361630	00:00:41	00:00:41	Autre	inclus
22/03	22:58:09	066070	00:00:19	00:00:19	Bytel	inclus
23/03	18:00:00	014089	00:01:33	00:01:33	Autre	inclus
23/03	18:24:22	003362577	00:00:22	00:00:22	Autre	inclus
23/03	18:26:11	061292	00:00:28	00:00:28	Autre	inclus
23/03	18:34:41	003362577	00:00:22	00:00:22	Autre	inclus
23/03	18:37:28	003362577	00:01:47	00:01:47	Autre	inclus
23/03	18:39:47	003362577	00:00:20	00:00:20	Autre	inclus
24/03	19:00:55	060770	00:00:24	00:00:24	Autre	inclus
24/03	19:30:32	060770	00:02:18	00:02:18	Autre	inclus
24/03	19:34:06	003360798	00:00:11	00:00:11	Autre	inclus
25/03	18:00:00	003360798	00:09:13	00:09:13	Autre	inclus
25/03	19:38:32	065016	00:00:51	00:00:51	Bytel	inclus
27/03	19:30:11	060770	00:02:03	00:02:03	Autre	inclus
27/03	19:42:04	061292	00:03:33	00:03:33	Autre	inclus
28/03	10:23:22	060770	00:00:16	00:00:16	Autre	inclus
28/03	11:34:18	065016	00:01:23	00:01:23	Bytel	inclus
28/03	14:42:46	062970	00:01:03	00:01:03	Bytel	inclus
28/03	21:08:47	066070	00:00:24	00:00:24	Bytel	inclus
29/03	16:17:59	066070	00:00:03	00:00:03	Bytel	inclus
29/03	16:23:08	066070	00:00:03	00:00:03	Bytel	inclus
01/04	19:33:48	065016	00:01:31	00:01:31	Bytel	inclus
02/04	18:00:01	065016	00:01:48	00:01:48	Bytel	inclus
02/04	18:02:10	060770	00:03:06	00:03:06	Autre	inclus
02/04	19:48:31	060770	00:00:05	00:00:05	Autre	inclus
02/04	19:50:26	066070	00:00:34	00:00:34	Bytel	inclus
02/04	19:52:33	065016	00:01:05	00:01:05	Bytel	inclus
04/04	01:57:23	066070	00:00:03	00:00:03	Bytel	inclus
04/04	09:17:53	066047	00:00:12	00:00:12	Bytel	inclus
04/04	14:14:35	060770	00:00:10	00:00:10	Autre	inclus
04/04	14:54:19	016901	00:01:10	00:01:10	Autre	inclus
04/04	17:39:03	066070	00:00:52	00:00:52	Bytel	inclus
04/04	18:56:51	066322	00:01:10	00:01:10	Bytel	inclus
04/04	19:16:14	066070	00:00:05	00:00:05	Bytel	inclus

Forfait 2h Neo Pro 8-18H Lu-Ve

Date	Heure	Numéro Appelé	Durée Réelle hh:mm:ss	Facturée hh:mm:ss	Réseau du destinataire	Coût € TTC*
04/04	19:17:07	065016	00:00:19	00:00:19	Bytel	inclus
04/04	19:18:03	066070	00:00:37	00:00:37	Bytel	inclus
04/04	19:21:45	063463	00:01:16	00:01:16	Autre	inclus
04/04	19:26:01	066322	00:00:04	00:00:04	Bytel	inclus
05/04	10:46:33	062572	00:01:00	00:01:00	Autre	inclus

Total Forfait 2h Neo Pro

8-18H Lu-Ve: 0,00

Communications Lun-Ven 8h-18h

Date	Heure	Numéro Appelé	Durée Réelle hh:mm:ss	Facturée hh:mm:ss	Réseau du destinataire	Coût € TTC*
06/03	11:25:34	014808	00:01:00	00:01:00	Autre	0,00
09/03	09:03:40	062970	00:03:00	00:03:00	Bytel	0,00
09/03	09:07:21	066117	00:00:59	00:00:59	Bytel	0,00
09/03	10:42:30	062631	00:00:28	00:00:28	Autre	0,00
09/03	11:37:53	066117	00:00:26	00:00:26	Bytel	0,00
09/03	14:15:47	068754	00:02:13	00:02:13	Autre	0,00
10/03	10:12:23	014956	00:00:15	00:00:15	Autre	0,00
10/03	10:19:22	014956	00:00:23	00:00:23	Autre	0,00
10/03	12:15:49	060911	00:27:20	00:27:20	Autre	0,00
10/03	12:44:10	060798	00:00:44	00:00:44	Autre	0,00
10/03	12:45:33	062669	00:01:46	00:01:46	Autre	0,00
10/03	12:48:01	068053	00:00:58	00:00:58	Autre	0,00
10/03	17:33:05	061402	00:00:31	00:00:31	Autre	0,00
10/03	17:54:58	060798	00:00:41	00:00:41	Autre	0,00
11/03	09:14:39	061045	00:11:08	00:11:08	Autre	0,00
11/03	14:46:21	061321	00:00:57	00:00:57	Autre	0,00
11/03	15:09:26	060304	00:09:12	00:09:12	Autre	0,00
11/03	15:19:19	061321	00:01:01	00:01:01	Autre	0,00
11/03	15:51:01	062631	00:12:49	00:12:49	Autre	0,00
11/03	16:14:25	061931	00:01:13	00:01:13	Autre	0,00
11/03	16:16:42	060747	00:10:25	00:10:25	Autre	0,00
11/03	16:29:56	060911	00:01:02	00:01:02	Autre	0,00
11/03	16:55:02	015659	00:06:34	00:06:34	Autre	0,00
11/03	17:02:53	060798	00:00:39	00:00:39	Autre	0,00
11/03	17:12:49	003360798	00:21:35	00:21:35	Autre	0,00
11/03	17:36:04	014932	00:00:29	00:00:29	Autre	0,00
12/03	08:43:35	003367164	00:02:12	00:02:12	Autre	0,00
12/03	09:16:09	069918	00:00:55	00:00:55	Autre	0,00
12/03	09:18:10	061931	00:00:10	00:00:10	Autre	0,00
12/03	10:19:36	060770	00:00:50	00:00:50	Autre	0,00
12/03	11:34:19	003361931	00:00:13	00:00:13	Autre	0,00
12/03	11:43:06	003361931	00:02:24	00:02:24	Autre	0,00
12/03	11:50:56	061690	00:00:57	00:00:57	Autre	0,00
12/03	11:52:39	060755	00:00:47	00:00:47	Autre	0,00
12/03	11:54:20	003361402	00:03:41	00:03:41	Autre	0,00
12/03	13:49:02	003360798	00:01:37	00:01:37	Autre	0,00
12/03	14:01:17	003360747	00:00:27	00:00:27	Autre	0,00
13/03	08:20:51	060798	00:00:44	00:00:44	Autre	0,00
13/03	09:56:29	060798	00:00:26	00:00:26	Autre	0,00
13/03	10:55:51	067126	00:07:54	00:07:54	Autre	0,00
16/03	12:09:15	068072	00:00:39	00:00:39	Autre	0,00
16/03	17:01:06	014387	00:11:12	00:11:12	Autre	0,00
16/03	17:24:30	061292	00:00:02	00:00:02	Autre	0,00
16/03	17:26:11	068072	00:00:41	00:00:41	Autre	0,00
17/03	08:52:29	060860	00:00:16	00:00:16	Autre	0,00
17/03	08:53:23	062669	00:02:48	00:02:48	Autre	0,00
17/03	08:56:43	062970	00:11:43	00:11:43	Bytel	0,00
17/03	11:15:46	060798	00:00:25	00:00:25	Autre	0,00
17/03	11:16:45	060747	00:22:13	00:22:13	Autre	0,00
17/03	12:32:49	060798	00:01:47	00:01:47	Autre	0,00
17/03	14:00:20	060798	00:07:07	00:07:07	Autre	0,00
17/03	16:39:57	003365016	00:00:29	00:00:29	Bytel	0,00
18/03	11:04:34	061093	00:02:16	00:02:16	Autre	0,00
19/03	09:20:49	066140	00:00:59	00:00:59	Bytel	0,00
19/03	10:20:31	060798	00:00:10	00:00:10	Autre	0,00
19/03	11:57:15	003360798	00:00:29	00:00:29	Autre	0,00
19/03	12:43:42	061465	00:01:01	00:01:01	Autre	0,00
19/03	15:01:11	061465	00:04:41	00:04:41	Autre	0,00
19/03	15:27:40	061292	00:01:40	00:01:40	Autre	0,00
19/03	16:12:11	061292	00:00:44	00:00:44	Autre	0,00

Rappel : 1 ko = 1024 octets, 1 Mo = 1024 ko

*Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total



La marque photo de France Loisirs

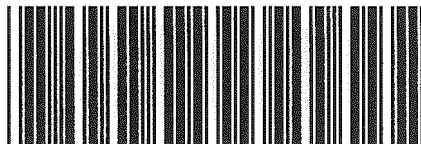
note de frais

Paris, le 23/03/2009



N° Client : PC200919799

Revellat Evelyne
129 bd pasteur
94360 Bry sur Marne



N° Facture : D008194

Mode expédition : Colisposte 'Access'

Règlement : CB

Poids : 2.03 Kg

FACTURE

Commande composée de 1 référence(s) pour 1 article(s)

Qté	Réf	produit/matériel	P.Unit HT	Tot ligne HT
1	VTH8061X	Cartouche toner Premium, contenu XL (10'200 pages) (compatible) HP Laserjet 4100 N - C8061X	53.15	53.15 €
Total produits H.T. :				53.15 €
Participation port/colissage H.T.				4.95 €
Montant TVA (19,6%)				11.39 €
TOTAL T.T.C.				69.49 €



Actual Expertise & Conseil

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Paris-Ile-de-France

**KHEPRI FINANCE SARL
Mme E REVELLAT
129 Boulevard Pasteur
94360 BRY SUR MARNE**

FACTURE N° 090388 DU 31/03/2009

HONORAIRES

Assistance comptable 1 er trimestre 2009

350.00

Reglé le 10/04/09
LC à chèque N° 6603915
Compte 55088

Montant hors taxes	350.00
TVA à 19.60 %	68.60
Montant TTC	418.60 €

La TVA est payée sur les encaissements et ne peut être récupérée qu'après paiement de la facture, celui-ci devant intervenir au plus tard le 15/04/2009 sans escompte. En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités de 1% par mois de retard.

Nous vous remercions de votre prompt règlement et vous prions de croire en nos dévouées salutations.

CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE DES SOCIETES (C3S)

(articles L.651-1 à L.651-9 et D.651-1 à D.651-20 du code de la Sécurité Sociale)

ET CONTRIBUTION ADDITIONNELLE 2009

(article L.245-13 du code de la Sécurité Sociale)

RSI - PARTICIPATIONS EXTERIEURES 06913 SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEXTél : 04.92.94.39 + N° postal de votre département - Fax : 04.93.95.81.67 - Internet : www.le-rsi.fr/c3s

C3S-NR09

INFORMATION IMPORTANTEKHEPRI FINANCE

KHEPRI FINANCE

129 BD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

Vos références : 498 837 939 / B

Madame, Monsieur,

Notre organisme est chargé du recouvrement de la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S) et de la Contribution Additionnelle, concernant les entreprises ⁽¹⁾ ayant réalisé un chiffre d'affaires hors taxes supérieur ou égal à 760 000 €.

Ayant estimé que votre entreprise n'entre pas dans le champ des redevables, nous allons interroger l'Administration Fiscale ⁽²⁾ pour en avoir confirmation et suspendons provisoirement l'appel 2009.

Si toutefois votre chiffre d'affaires hors taxes 2008 est supérieur ou égal à 760 000 €, il convient que vous régularisiez votre situation à partir du site officiel des déclarations sociales www.net-entreprises.fr.

En effet, toutes les entreprises redevables de ces contributions doivent désormais accomplir leurs obligations à notre égard par voie électronique ⁽³⁾.

Pour obtenir toutes les informations nécessaires sur la réglementation, la déclaration et le règlement de la C3S en ligne, connectez vous sur www.le-rsi.fr/c3s.

En vous remerciant pour votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Directeur
Le Sous-Directeur
Jacques MARROT

(1) article L.651-1 du code de la Sécurité Sociale

(2) article L.152-B du Livre des Procédures Fiscales

(3) article 40 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2007

Deux majorations sanctionnent le défaut de déclaration et de paiement



APPEL DES COTISATIONS - ANNEE 2009 SD

Date d'émission : 16 mars 2009

21, rue de Berri
75403 PARIS CEDEX 08

Tél : 01 44 95 68 20
du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 16 h 50
Site internet : www.cipav-retraite.fr

VOS REFERENCES : CI-C-8103499-3

Exp : CIPAV 21, rue de Berri 75403 PARIS CEDEX 08
96954

MME REVELLAT EVELYNE
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Le montant des cotisations à payer en 2009 est de **1 518,00 €**. (détail au verso)

Vous pouvez vous acquitter de ces cotisations en deux versements égaux, le premier au 15 avril 2009 et le second au 15 octobre 2009.

Le montant à régler au plus tard le **15 avril 2009** est de **759,00 €**.

Un nouveau TIP vous sera adressé vers le 15 septembre 2009 pour le règlement à effectuer au :
15 octobre 2009.

TRES IMPORTANT : VOIR LA NOTICE EXPLICATIVE



FICHE D'IDENTIFICATION

MME REVELLAT EVELYNE
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

- ⇒ Si vos nom et adresse sont inexacts,
- ⇒ Ou en cas de changement d'adresse.



VOS REFERENCES : CI-C-8103499-3

En cas de modification :
Remplissez avec précision cette fiche, glissez la dans
une enveloppe à fenêtre affranchie et renvoyez la à :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

CIPAV
21, RUE DE BERRI
75403 PARIS CEDEX 08

CAM : 53 OC: 320
N° INSEE : 2 61 02 38 185 115

**MME REVELLAT EVELYNE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE**

Paris, le 06/04/09

Madame,

Je vous invite à trouver ci-dessous le montant de l'échéance trimestrielle de vos cotisations obligatoires d'assurance maladie maternité 2009 :

223,00 €

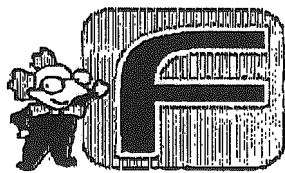
Cette somme sera prélevée le 05/05/09 sur le compte :

30002 00776 0000005508S KHEPRI FINANCE

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La Directrice du CAMPI


Liliane DUBOS



Factorielles

L'expert de la protection sociale

CONTRAT D'ABONNEMENT OUTILS FACTORIELLES

N° ABT 09A1270

Entre :

RAISON SOCIALE : KHEPRI FINANCE

NOM : REVELLAT PRENOM : EVELYNE

Adresse 1 : 129 Bd Pasteur

Adresse 2 : _____

CP : 94360 VILLE : BRY SUR MARNE

Téléphone : 01.47.06.32.54 Fax : _____

Mail : evelyne@nerevellat.com

Et :

SARL FACTORIELLES

Immeuble "Le Président"

40-42 Avenue Georges Pompidou

69003 LYON

☎ : 04 72 91 54 20

☎ : 04 72 91 54 25

✉ : info@factorielles.fr

388 694 325 RCS LYON

Dossier suivi par : CNA

L'ABONNEMENT OUTILS FACTORIELLES

SOCLE : OUTILS DOCUMENTAIRES ET PRESTATIONS

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ GPS (Guide de la Protection Sociale) ▪ Logiciel d'analyse et de diagnostic : X-Péo ▪ Alertes Actualité ▪ Quiz | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assistance téléphonique ▪ Initiation aux outils (Formation) |
|--|--|

PARTIE MODULAIRE : LES LOGICIELS A SELECTIONNER

(Cochez les logiciels de votre choix)

- | | |
|--|---|
| ☐ Choix du Statut Social
☒ Diagnostic Retraite
☒ Optimum de Rémunération
☐ Statut du Conjoint | ☐ Bonus du Dirigeant
☒ Stratégie Epargne Retraite
☒ Inventaire Social et Patrimonial |
|--|---|

FORMULES ET TARIFS APPLICABLES POUR L'ANNEE EN COURS

(Les prix sont indiqués par mois d'abonnement)

SOCLE (outils documentaires et prestations)	81 € HT
Socle + 1 logiciel de la partie modulaire	99 € HT
Socle + 2 logiciels de la partie modulaire	117 € HT
Socle + 3 logiciels de la partie modulaire	135 € HT
Socle + 4 logiciels de la partie modulaire	141 € HT
Socle + 5 Logiciels de la partie modulaire	159 € HT
Socle + 6 logiciels de la partie modulaire	177 € HT
Gamme complète : Socle + 7 logiciels de la partie modulaire	195 € HT

CONDITIONS PARTICULIERES :

- Frais d'entrée offerts

Vu avec Melle Céline NAKAS

RECAPITULATIF

MONTANT HT DE VOTRE PRELEVEMENT	141 € HT
FRAIS D'ENTREE	100 € TTC
DATE D'EFFET SOUHAITEE	21/2/09

En cas de contestation ou de litige quelconque notamment sur l'existence ou sur l'exécution du contrat mais sans que cette indication soit limitative le tribunal de commerce de LYON est seul compétent et ce même en cas d'appel en garantie de demande incidente ou de pluralité de défendeurs.

LE CLIENT ACCEPTE les conditions générales de l'Abonnement Outils Factorielles
(cf. annexe)

Fait à Bug Sur Narne, Le 21/02/09

POUR FACTORIELLES

POUR LE CLIENT

FACTORIELLES
Immeuble "LE PRESIDENT"
40-42, av. Georges Pompidou - 69003 LYON
Tél. 04 72 91 54 25 Fax 04 72 91 54 25
SIRET 388 694 325 00019 - NAF 722 A
Internet : www.factorielles.fr

Nom du signataire
Tampon de la société
Mention « lu et approuvé »
Signature

lu et approuvé



CONDITIONS GENERALES DE L'ABONNEMENT OUTILS FACTORIELLES

Article 1 - Objet du contrat

- 1.1 Le présent contrat commercial de l'Abonnement Outils Factorielles a pour objet l'accès illimité à une base documentaire relative à la protection sociale, à des logiciels de la gamme Factorielles ainsi qu'à l'exécution de prestations de services (cf. art. 1.3) par Factorielles au profit du client pour les besoins de ses activités professionnelles.
- 1.2 Le client a la possibilité d'enrichir son Abonnement FACTORIELLES avec les logiciels à choisir parmi ceux proposés dans la gamme. Il lui en coûtera alors un supplément de prix par mois et par logiciel, tel que fixé dans le tarif en vigueur.
- 1.3 Les prestations de service comprennent :
- La mise à jour automatique de la base documentaire
 - La mise à disposition des nouvelles versions des logiciels
 - La communication d'un code d'Abonnement permettant d'accéder aux logiciels loués
 - La fourniture d'un manuel d'utilisation pour chacun des logiciels loués
 - La possibilité de recomposer le contenu de l'Abonnement Outils Factorielles chaque trimestre - permutation et/ou ajout de nouveaux logiciels.
 - L'accès illimité au service d'assistance téléphonique Factorielles pour l'installation, la prise en main et l'utilisation des logiciels loués.
 - La possibilité d'assister à une session d'une 1/2 journée dédiée à la "seule manipulation des outils" selon un calendrier fixé par Factorielles. Cette formation doit être réalisée dans un délai de 6 mois à compter de la souscription du premier abonnement.
 - Un nombre d'installations limité à cinq (5) des logiciels loués pour chaque raison sociale mentionnée dans le contrat (cf. CLIENT) et pour la seule et unique adresse mentionnée dans le contrat (cf. CLIENT)
- 1.4 Prévisions et réserves :
- Factorielles se réserve le droit de fixer le rythme de sortie des nouvelles versions des logiciels loués et des manuels précédemment cités.
 - Le service d'assistance téléphonique vous guide et vous donne des conseils par téléphone pour résoudre les problèmes directement liés aux logiciels loués. En aucun cas, il n'intervient directement sur votre site.
 - Les heures d'accès de ce service sont les heures d'ouverture de la société Factorielles c'est-à-dire du lundi au vendredi de 9H00 à 12H30 et de 14H00 à 17H30.
 - Factorielles sera très vigilante à ce que les logiciels loués ne soient utilisés que sur un seul et unique site géographique, pour une seule et unique entité juridique. Le client déclare avoir pris connaissance de cette réglementation. Tout abus constituera un délit de contrefaçon dit de piratage passible de poursuites judiciaires.
 - Factorielles se réserve le droit d'annuler, de déplacer ou de modifier la session de formation prévue à l'article 1.3 du présent contrat.
 - Les lieux, dates et heures de ces sessions seront définies par Factorielles.
 - L'utilisation d'outils a été conçue pour une installation monoposte. Toutefois, suivant la configuration informatique du client, une installation serveur peut être paramétrée.
 - Toute manipulation informatique nécessitant l'intervention de notre partenaire fera l'objet au préalable d'un devis.

- Le client ne pourra pas se prévaloir de l'article 1.3 pour exiger de Factorielles que cette formation lui soit dispensée en un lieu, une date ou une heure qui ne figurerait pas sur le calendrier établi, ni demander une contrepartie au fait qu'il ne puisse assister à aucune des sessions prévues de son fait ou du fait de Factorielles.
- Concernant l'ensemble des autres "prestations de services" préalablement citées, Factorielles se réserve le droit d'enrichir ou de modifier ces prestations.

Article 2 - Durée du contrat

- 2.1 Le contrat est conclu dès la signature des présentes. La durée minimum obligatoire de l'Abonnement Outils Factorielles est d'un (1) trimestre civil entier. Par exception et en fonction du mois de signature, la toute première période d'Abonnement pourra donc être supérieure à un trimestre civil.
- 2.2 Sauf résiliation de la part du client, son Abonnement FACTORIELLES se renouvellera ensuite par tacite reconduction pour une nouvelle période de trois (3) mois.
- 2.3 Pour résilier le contrat, le client devra notifier à Factorielles dans un délai minimum d'un mois avant l'arrivée du terme fixé pour son contrat (cf. tableau), par lettre recommandée avec AR, son intention de ne pas renouveler son Abonnement.
Le client pourra néanmoins utiliser son Abonnement jusqu'à l'expiration de la période en cours.

Article 3 - Modalité d'exécution de l'Abonnement Outils Factorielles

- 3.1 Factorielles met à la disposition du client l'offre telle que définie aux points 1.2 et 1.3 du présent contrat. Tout élément permettant l'accès aux outils est adressé dans les huit jours qui suivent la signature du contrat.
- 3.2 A l'issue de chaque trimestre civil, le client a la possibilité de recomposer son Abonnement soit en remplaçant certains de ses logiciels par ceux qu'il aura choisis, soit en augmentant le nombre de logiciels contenu dans son Abonnement initial. Pour cela il devra en informer Factorielles dans un délai minimum d'un mois avant l'arrivée du terme fixé pour son contrat, en retournant le formulaire prévu à cet effet.
- 3.3 Le client s'engage à prévenir Factorielles par lettre recommandée ou par télécopie des modifications intervenues dans sa situation professionnelle ou de ses changements d'adresse.

Article 4 - Utilisation des logiciels loués et des autres produits

- 4.1 L'utilisation de l'Abonnement Outils Factorielles est strictement réservée au client. Toute infraction à cette clause constitue un motif de rupture du contrat aux torts et griefs du client.
- 4.2 Les logiciels composant l'Abonnement Outils Factorielles n'ont pas à être restitués à l'issue du contrat. Toutefois, leur utilisation sera rendue impossible, après la résiliation du contrat.



Article 5 – Prix et facturation des Abonnements

- 5.1 Le prix de l'Abonnement Outils Factorielles est établi au jour de la signature du contrat par référence au tarif Factorielles en vigueur ce même jour.
- 5.2 En cas de modification du tarif de l'Abonnement, le client en sera informé au moins 60 jours avant la date du terme de son contrat d'Abonnement. A défaut de réalisation de sa part, le client sera réputé avoir accepté l'augmentation de tarif.
- 5.3 Les modalités de facturation sont les suivantes :
- La facture initiale est adressée, dès activation des codes dans les 30 jours maximum qui suivent la signature du contrat.
 - Les autres factures sont envoyées chaque début d'année civile.

Article 6 – Conditions de règlement des factures

- 6.1 L'Abonnement Outils Factorielles est trimestriel. Les règlements sont mensuels et s'effectuent obligatoirement par prélèvements automatiques à compter du 1^{er} jour du mois qui suit la signature du contrat d'Abonnement. Les prélèvements suivants s'effectuent ensuite au premier jour de chaque mois.
- 6.2 Tout défaut de règlement autorise Factorielles à suspendre immédiatement l'exécution de l'Abonnement Outils Factorielles et à prendre toute mesure conservatoire pour sauvegarder ses intérêts, la facturation continuant de plein droit.
- 6.3 En cas d'incidents bancaires du fait du client, les frais supportés par Factorielles seront facturés au client.

Article 7 – Frais de mise en place de l'Abonnement

- 7.1 Lors de la mise en place initiale de l'Abonnement Outils Factorielles, une somme forfaitaire et définitive d'un montant fixé par "Factorielles" correspondant aux frais d'inscription doit être versée en sus de son Abonnement par le client.

Article 8 – Responsabilité de Factorielles

- 8.1 Factorielles ne saurait être tenue pour responsable des manquements à des obligations qui ne relèvent pas de sa négligence ou qui auraient pour origine des éléments qu'elle ne saurait maîtriser (faits de tiers, faits qui relèvent de la responsabilité du client).
- 8.2 Il appartient au client de prouver les défaillances et les non conformités des logiciels par rapport aux spécifications contenues dans les instructions.
- 8.3 Dans le cas où la responsabilité de Factorielles serait engagée à l'égard du client, le montant des dommages et intérêts auxquels Factorielles pourrait être tenue, quels que soient le montant et la nature du préjudice subi par le client, toutes causes confondues, ne pourraient être supérieur au total de la facturation annuelle émise par Factorielles pour l'exécution du présent contrat d'Abonnement.

Article 9 – Utilisation des logiciels loués

- 9.1 Le client veillera sous sa responsabilité à la bonne utilisation des logiciels, conformément à leur destination et leur manuel d'utilisation. Il établira les contrôles de fonctionnement suffisants et mettra en œuvre les méthodes d'exploitation appropriées.
- 9.2 Les logiciels de simulation comme les bases documentaires FACTORIELLES s'adressent à des professionnels et n'ont en aucune manière vocation à se substituer à leur jugement ni à endosser les responsabilités qui sont les leurs. L'exploitation de ces données sous quelque forme que ce soit par le client se fait sous sa seule responsabilité et à ses risques et périls. En conséquence FACTORIELLES ne pourra être mise en cause pour les dommages éventuels directs ou indirects résultant de l'usage et des interprétations que le client fait des documents et informations ainsi mis à sa disposition, de même que des conseils prodigués et des actes qu'il établira lui-même sur le fondement de ces documents. Il appartient au client de souscrire à ses frais les polices d'assurances appropriées.

Article 10 – Résiliation du contrat à l'initiative de Factorielles

- 10.1 Factorielles se réserve le droit de rompre le contrat d'Abonnement Outils Factorielles par lettre recommandée avec avis de réception, adressée dans un délai minimum d'un mois avant l'arrivée du terme fixé pour le contrat.

Article 11 – Rupture du contrat aux torts et griefs du client – Clause pénale

- 11.1 Dans le cas où le client ne respecterait pas l'un des quelconques engagements qu'il a souscrits (défaut de règlement, copies illicites des logiciels loués, etc...), le présent contrat sera résilié de plein droit à l'initiative de Factorielles huit jours après mise en demeure adressée par lettre recommandée avec avis de réception au client et demeurée sans effet.
- 11.2 En cas de résiliation du contrat aux torts et griefs du client, celui-ci sera de plein droit redevable, de l'intégralité des échéances dues au titre du contrat en cours.

TABLEAU DE MISE EN ŒUVRE DE L'ABONNEMENT

Mois de signature De votre contrat	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
1 ^{er} terme du contrat (avec ensuite renouvellement tacite trimestriel)	30 JUIN	30 JUIN	30 JUIN	30 SEPT	30 SEPT	30 SEPT	31 DEC	31 DEC	31 DEC	31 MAR	31 MAR	31 MAR
Date limite pour toute modification ou résiliation de l'Abonnement	Le 31 MAI ...			Le 31 AOUT ...			Le 30 NOVEMBRE....			Le 26 FÉVRIER....		



DATE FACTURE	DATE ECHÉANCE	PAGE
26/03/2009	10/05/2009	1 / 1

FACTURE ACQUITTÉE

FACTURE

Références :

Session : 91121-A
Règlement à 45 jours date de facture

KHEPRI FINANCE

129 boulevard Pasteur
94 360 BRY SUR MARNE

Références Financier :

N° Client : KHE001

FORMATION PATRIM'EXPERT PRIVE : du 17/03/2009 au 17/03/2009 (convention n° 6100)

Qté	Désignation	Nb Hrs	Nb Jrs	Prix Unit. HT	Total HT
1.00	FORMATION PATRIM'EXPERT PRIVE REVELLAT Evelyne	7.00	1.00	300.00 €	300.00 €

Dates de la formation : 17 Mars 2009

Règlements	Date	Montant	Mode Reg.	N° Pièce Reg.
	26-mar-09	358.80 €	Chèque	BRED 8919549
Total Régulé :		358.80 €		

"Conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce, des pénalités de retard, au taux de 25 % annuels, sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture". Les frais administratifs et comptables seront de 30 € TTC.

Merci d'adresser votre règlement exclusivement à l'adresse figurant sur la facture

Si vous réglez par virement,
voici les références bancaires :
30002-00432-0000009963D-12
LCL Messine AG 432

Récapitulatif TVA			Total HT	Total TVA	Total TTC	Déjà Payé	RESTE A PAYER
Taux	Bases HT	TVA					
19.60%	300.00 €	58.80 €	300.00 €	58.80 €	358.80 €	358.80 €	0.00 €

Coordonnées du Centre de Formation :

Groupe Revue Fiduciaire

100, Rue La Fayette - 75 010 PARIS

N° déclaration d'existence : 11753309675

N° TVA Intra : FR39552072308

N° SIRET : 55207230800067



DATE FACTURE	DATE ECHEANCE	PAGE
26/03/2009	10/05/2009	1 / 1

FACTURE ACQUITTEE

FACTURE

Références :

Session : 91122-A
Règlement à 45 jours date de facture

Références Financier :

N° Client : KHE001

KHEPRI FINANCE

129 boulevard Pasteur
94 360 BRY SUR MARNE

FORMATION PATRIM'EXPERT PROFESSIONNEL : du 18/03/2009 au 18/03/2009 (convention n° 6101)

Qté	Désignation	Nb Hrs	Nb Jrs	Prix Unit. HT	Total HT
1.00	FORMATION PATRIM'EXPERT PROFESSIONNEL REVELLAT Evelyne	7.00	1.00	300.00 €	300.00 €

Dates de la formation : 18 Mars 2009

Règlements	Date	Montant	Mode Reg.	N° Pièce Reg.
	26-mar-09	358.80 €	Chèque	BREP 8919549
Total Régulé :		358.80 €		

"Conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce, des pénalités de retard, au taux de 25 % annuels, sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture". Les frais administratifs et comptables seront de 30 € TTC.

Merci d'adresser votre règlement exclusivement à l'adresse figurant sur la facture

Si vous réglez par virement,
voici les références bancaires :
30002-00432-0000009963D-12
LCL Messine AG 432

Récapitulatif TVA			Total HT	Total TVA	Total TTC	Déjà Payé	RESTE A PAYER
Taux	Bases HT	TVA	300.00 €	58.80 €	358.80 €	358.80 €	0.00 €
19.60%	300.00 €	58.80 €					

Coordonnées du Centre de Formation :

Groupe Revue Fiduciaire

100, Rue La Fayette - 75 010 PARIS

N° déclaration d'existence : 11753309675

N° TVA Intra : FR39552072308

N° SIRET : 55207230800067



**Vous souhaitez nous contacter
ou gérer votre compte :**

- ② www.bouyguestelecom.fr rubrique "Pro".
- 📱 Portail **i-mode** puis "**Espace Client**"
(surf décompté de votre option ou facturé au ko).
- 📞 Depuis votre mobile : **618 (appel gratuit)**.
- ☎ Depuis un **téléphone fixe** : 10 68 (prix d'un appel local).
- ✉ Par courrier : Bouygues Telecom
Service Clients - 38218 Vienne Cedex.



02472W116E002

06654000029 00001 00002 N

KHEPRI FINANCE
MADAME EVELYNE REVELLAT
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Bonjour, voici votre facture du 16 mars 2009 :

Votre facture :	Votre numéro de téléphone :	Votre numéro de compte client :
N°: 11031180140309	06 68 15 56 89	1.12470285

Vos abonnements, Forfaits et options

- Forfait Internet Illimité (du 16/03 au 15/04)
- Avantages Professionnels (du 16/03 au 15/04)
- Bonus 120 SMS (1 mois) (du 16/03 au 15/04)
- Avantage Fidélité 24 mois (du 16/03 au 15/04)

%TVA	€ HT	€ TTC(*)
		29,90
19.60	29,18	34,90
19.60	0,00	0,00
19.60	0,00	0,00
19.60	-4,18	-5,00

Vos consommations téléphoniques (du 16/02 au 15/03)

Dans vos forfaits

Vous avez consommé (258 Mo 707) dans le cadre de votre Forfait Internet Illimité

Au-delà, hors forfait

Vous avez consommé (1 unité) de SMS métropolitains

19.60	0,10	0,12
-------	------	------

Montant total de cette facture prélevé le 31/03/2009	30,02
TVA 19,60 % payée sur les débits.	4,92
Montant hors TVA soumis à une TVA à 19,60 %	25,10

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Votre facture d'un montant de **30,02 €** sera prélevée sur votre compte n° 30002007760000005508S80.

Vos bénéfices :

- **246 points.** (dont 126 valables jusqu'au 20/01/2013)

Avec votre Espace Client sur bouyguestelecom.fr, maîtrisez votre compte. Soyez libre à tout moment de modifier vos options, de consulter votre facture, de changer de mobile, de le paramétrer en fonction de vos besoins, où que vous soyez. Pour plus d'informations, consultez le dépliant joint ou rendez vous sur bouyguestelecom.fr, rubrique Pro.

Vos références :
Utilisateur du téléphone
VELYNE REVELLAT
Numéro de téléphone
6 68 15 56 89



02472W116E002

06655000029 00002 00002 N

Détail de votre facture du 16 mars 2009

Forfait Internet Illimité

Date	Volume	Coût € TTC*
		/jour
17/02	45 Mo 029	0,00
18/02	27 Mo 474	0,00
19/02	86 Mo 407	0,00
20/02	48 Mo 414	0,00
21/02	29 Mo 871	0,00
22/02	20 Mo 799	0,00
13/03	730 Ko	0,00

Total Forfait Internet Illimité: 0,00

SMS métropolitains

Date	Heure	Numéro Appelé	Coût € TTC*
19/02	10:34:53	060770	0,12

Total SMS métropolitains: 0,12

Total de vos consommations 0,12

Date
16 mars 2009

N° de compte
717.02.4520

N° de relevé
7

Page
1/1

Vos numéros et adresses utiles

Votre agence : 0820 336 312 (1)
BRED Direct Services Pro : 0892 692 292 (2)
Opposition carte bancaire : 33(0)1 77 86 24 24 (3)
Internet : www.bred.fr
BRED Direct Courrier : 94018 Créteil Cedex
Votre Code BIC : BREDFRPPXXX
Votre Code IBAN : FR76 1010 7003 1200 7170 2452 023

DP

9312

63

30529



SARL KHEPRI FINANCE
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

(1) tarif: 0,12 Euro la minute. (2) tarif: 0,34 Euro la minute. (3) tarif local en vigueur.

Votre Conseiller

Mme Dominique El Houari

Envoi précédent effectué le 13 mars 2009

La vie du compte

Seule la facture éventuellement jointe au présent envoi constitue un justificatif au regard des droits à déduction de la TVA ou des charges en matière d'impôts directs.

Situation de vos comptes (votre relevé de comptes vous est présenté en euros, avec indication des soldes en équivalence francs).

Poste principal

Equivalence en Francs
68.026,02

Euros
10.370,50

Relevé d'opérations du poste principal

Date	Référence	Débit	Crédit	Valeur
06.03	Solde précédent		10.828,35	
16.03	Prelevement echeance 008 de votre pret professionnel equipement n°09174261	457,85		15.03.09
	Total des mouvements	457,85		
16.03	Nouveau solde		10.370,50	

Relevé de comptes

Date: 31 mars 2009 N° de compte: 717.02.4520 N° de relevé: 8 Page: 1/1

Vos numéros et adresses utiles

Votre agence : 0820 336 312 (1)
 BRED Direct Services Pro : 0892 692 292 (2)
 Opposition carte bancaire : 33(0)1 77 86 24 24 (3)
 Internet : www.bred.fr
 BRED Direct Courrier : 94018 Créteil Cedex
 Votre Code BIC : BREDFRPPXXX
 Votre Code IBAN : FR76 1010 7003 1200 7170 2452 023

DP 9312 44 16284



SARL KHEPRI FINANCE
 129 BOULEVARD PASTEUR
 94360 BRY SUR MARNE

(1) tarif: 0,12 Euro la minute. (2) tarif: 0,34 Euro la minute. (3) tarif local en vigueur.

Votre Conseiller

Mme Dominique El Houari

Envoi précédent effectué le 16 mars 2009

La vie du compte

Seule la facture éventuellement jointe au présent envoi constitue un justificatif au regard des droits à déduction de la TVA ou des charges en matière d'impôts directs.

Situation de vos comptes (votre relevé de comptes vous est présenté en euros, avec indication des soldes en équivalence francs).

Poste principal

Equivalence en Francs
51.955,34

Euros
7.920,54

Relevé d'opérations du poste principal

Date	Référence	Débit	Crédit	Valeur
16.03	Solde précédent		10.370,50	
17.03	Paiement de chèque <i>Patrim. Expt</i> 8919548	2.810,00		15.03.09
24.03	Virement 019PI76884 ste arkanissim finance commissions arkanissim finance 00615017828		442,56	26.03.09
31.03	Quittance 257000341 bnp paris st lazare 360538 prel groupe revue fiduciaire 13 1356933	82,52		30.03.09
	Total des mouvements	2.892,52	442,56	
31.03	Nouveau solde		7.920,54	



RELEVÉ DE COMPTE COURANT

AU 31.03.2009 - N° 155

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CREDIT LYONNAIS
BRY SUR MARNE
66 GR CHARLES DE GAULLE
94360 BRY SUR MARNE

-----Titulaire du compte-----
SARL KHEPRI

-----Domiciliation-----
BRY SUR MARNE (00776)

-----Références bancaires nationales - RIB-----
Banque Indicateur N° de compte Clé
30002 07650 0000070641F 47

-----Références bancaires internationales-----
IBAN : FR10 3000 2076 5000 0007 0641 F47
BIC : CRLYFRPP

5040/1/



00776 29100

G4018DP13499 0345

SARL KHEPRI *Développement*

129 BOULEVARD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

Votre conseiller(ère), **JEAN LOUIS QUEGUINER**, est à votre disposition au 01 48 82 58 80.

Gérez vos comptes à distance, 7 jours sur 7 :

- Internet sur www.LCL.fr rubrique **ACCES CLIENT**
- Internet mobile sur Gallery ou I-mode
- Minitel au 3614 LCLPRO

Votre code personnel d'accès à ces services est unique. En cas d'oubli, contactez votre conseiller(ère) ou le n° court 3938.

Pour gagner du temps, gérez vos comptes en ligne ! Profitez de 3 mois d'abonnement offerts sur les options* de LCL Access, pour toute souscription avant le 30 Juin 2009. Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.LCL.fr ou contactez votre conseiller. *virements tiers : 3 €/mois, bourse : 1,75 €/mois, services professionnels : 5,70 €/mois.

DATE	LIBELLE	VALEUR	DEBIT	CREDIT
	ANCIENT SOLDE			9 212,65
	SOIT EN FRANCS			
		+60 431,02		
02.03	ABONN CONVENTION PROFESSIONNEL	02.03.09	8,00	
	TOTAUX		8,00	9 212,65
	SOLDE EN EUROS			9 204,65
	SOIT EN FRANCS			
		+60 378,55		

Votre conseiller et le directeur de votre agence sont à votre écoute pour répondre à toutes vos questions ou à une éventuelle insatisfaction. En cas de différend persistant, LCL met à votre disposition son Service relations clientèle - BC 26-82 - 75079 Paris Cedex 02. En dernier ressort, vous pouvez saisir le Médiateur auprès de LCL, BC 26-84 - 75079 Paris Cedex 02.



RECAPITULATIF DES OPERATIONS FACTUREES

Facture du mois de MARS 2009

N° ROF000659634.09

IDENTIFICATION NATIONALE	
BRY SUR MARNE 66 GR CHARLES DE GAULLE 94360 BRY SUR MARNE	
-----Titulaire du compte----- SARL KHEPRI	
-----Agence teneur du compte----- BRY SUR MARNE (00776)	
-----Références bancaires-----	
Indicatif 07650	N° de compte 070641F
N.I.I TVA client :	
LCL N.I.I TVA :FR 92954509741	

776 29100

SARL KHEPRI

129 BOULEVARD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

Date d'émission 31 03 2009

Adresse fiscale :

SARL KHEPRI - 129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

DATE	PRESTATIONS BANCAIRES OU FINANCIERES	Q	PRIX UNITAIRE HT	MONTANT HT	TAUX TVA	MONTANT DE LA TVA	MONTANT TTC
	€		€	€		€	€
02 03	(8017).COMMISSIONS CONVENTION PROFESS	1	4,43	4,43	0,00	0,00	4,43

Totaux

Total HT	% TVA	*	Total TVA	Total TTC
4,43	0,00	1	0,00	4,43
4,43			0,00	4,43

Ces opérations ont été enregistrées sur votre compte

1=Prestations bancaires ou financières non soumises à la TVA française



AU 03.04.2009 - N° 14

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CREDIT LYONNAIS
BRY SUR MARNE
66 GR CHARLES DE GAULLE
94360 BRY SUR MARNE

----- Titulaire du compte -----
KHEPRI FINANCE

----- Domiciliation -----
BRY SUR MARNE (00776)

----- Références bancaires nationales - RIB -----
Banque Indicatif N° de compte Clé
30002 00776 0000005508S 80

----- Références bancaires internationales -----
IBAN : FR50 3000 2007 7600 0000 5508 S80
BIC : CRLYFRPP

15950/1/



00776 29100

G4018DP14348 0126

KHEPRI FINANCE

129 BOULEVARD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE

Votre conseiller(ère), **JEAN LOUIS QUEGUINER**, est à votre disposition au 01 48 82 58 80.

Gérez vos comptes à distance, 7 jours sur 7 :

- Internet sur www.LCL.fr rubrique **ACCES CLIENT**
- Internet mobile sur Gallery ou I-mode
- Minitel au **3614 LCLPRO**

Votre code personnel d'accès à ces services est unique. En cas d'oubli, contactez votre conseiller(ère) ou le n° court 3938.

Pour gagner du temps, gérez vos comptes en ligne ! Profitez de 3 mois d'abonnement offerts sur les options* de LCL Access, pour toute souscription avant le 30 Juin 2009. Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.LCL.fr ou contactez votre conseiller. *virements tiers : 3 €/mois, bourse : 1,75 €/mois, services professionnels : 5,70 €/mois.

DATE	LIBELLE	VALEUR	DEBIT	CREDIT
	ANCIEN SOLDE			1 765,37
	SOIT EN FRANCS			
	+11 580,07			
10.03	ASS. CLUBS BOUYGUESDP0001141146 PRELEV GRAS SAVOYE	09.03.09	8,50	
12.03	Free HautDebit 136523846 PRELEV Free Telecom	11.03.09	56,69	
23.03	PAGP01005LN3FU PRELEV BOUYGUES TELECOM	22.03.09	148,99	
31.03	PAGP01005N0SLT PRELEV BOUYGUES TELECOM	30.03.09	30,02	
	SOLDE INTERMEDIAIRE A FIN MARS			1 521,17
01.04	KHEPRI FINANCE PRELEV FACTORIELLE	31.03.09	168,64	
	TOTAUX		412,84	1 765,37
	SOLDE EN EUROS			1 352,53
	SOIT EN FRANCS			
	+8 872,02			